



Charte 2025

Responsabilité Sociétale des
Maisons de Cognac

EDITO DU PRESIDENT

Le cognac est une œuvre collective. Une œuvre de temps long, d'exigence, de transmission. Chaque jour, des femmes et des hommes œuvrent pour produire un spiritueux d'exception, inscrit dans un territoire unique, fruit d'un savoir-faire que le monde nous envie.

Face aux grands défis environnementaux, sociaux et économiques de notre époque, les Maisons de Cognac ont choisi d'agir. Ensemble. Cette charte RSE est l'expression d'une volonté commune : préserver ce qui fait la singularité de notre filière tout en construisant, avec lucidité et ambition, un avenir durable.

Elle engage les Maisons autour de principes partagés et d'objectifs concrets, dans une logique de responsabilité, d'exemplarité et de progrès. Elle valorise ce que nous sommes : une appellation non délocalisable, profondément enracinée, et résolument ouverte sur le monde.

Notre responsabilité est à la mesure de notre renommée. Cette charte en est une preuve vivante. Qu'elle soit un socle pour fédérer, inspirer, et mobiliser largement.

Eric Le Gall,

Président du Syndicat des Maisons de Cognac



Sommaire

EDITO DU PRESIDENT	2
Comprendre la RSE.....	4
Pourquoi une charte RSE pour les Maisons de Cognac ?	4
ENGAGES POUR L'HUMAIN, RESPONSABLES DEVANT LA SOCIETE	8
VALORISER LES METIERS ET DEVELOPPER LES SAVOIR-FAIRE	9
PRENDRE SOIN DE LA SANTE ET DE LA SECURITE DE TOUS.....	10
FAVORISER L'INCLUSION ET L'EGALITE, AU CŒUR DU SAVOIR-FAIRE COGNAC.....	11
AGIR POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE ET UNE RELATION TRANSPARENTE AVEC LES CONSOMMATEURS.....	13
ANCRES DANS NOTRE TERRITOIRE, ENGAGES POUR SON RAYONNEMENT	16
ANCRAGE TERRITORIAL : UN ENGAGEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET INSTITUTIONNEL	17
ACHATS RESPONSABLES ET EQUITABLES SUR TOUTE LA CHAINE DE VALEUR	17
VITALITE ECONOMIQUE CULTURELLE ET SOCIALE LOCALE	17
DIALOGUE INSTITUTIONNEL	17
UNE GOUVERNANCE PARTAGEE POUR DES ENGAGEMENTS SUIVIS	20
PRESERVER NOS TERROIRS AUJOURD'HUI, TRANSMETTRE LE COGNAC DE DEMAIN	21
REDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE	22
ALLIER SOBRIETE ET PERFORMANCE ENERGETIQUE	25
INNOVER PAR L'ECOCONCEPTION & ENCOURAGER LA CIRCULARITE	26
DECHETS : OPTIMISER ET VALORISER	27
.....	27
PRESERVER LES MILIEUX NATURELS	28
ANNEXES	31
OUTILS A DISPOSITION DES MAISONS DE COGNAC (EXISTANTS OU A VENIR)	31

Comprendre la RSE

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est la manière dont une organisation intègre les préoccupations sociales, environnementales, économiques et éthiques dans ses activités et dans ses interactions avec ses parties prenantes. Elle s'appuie sur les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies, qui visent à répondre aux grands enjeux mondiaux : changement climatique, inclusion sociale, protection des ressources naturelles, consommation responsable, etc.

Concrètement, la RSE pour une entreprise, c'est agir avec responsabilité aujourd'hui pour garantir la durabilité de son activité demain

Pourquoi une charte RSE pour les Maisons de Cognac ?

La filière Cognac est unique.



Produit d'origine protégé

A base de raisins, issu d'un terroir



Patrimoine vivant

Savoir-faire transmis depuis des générations



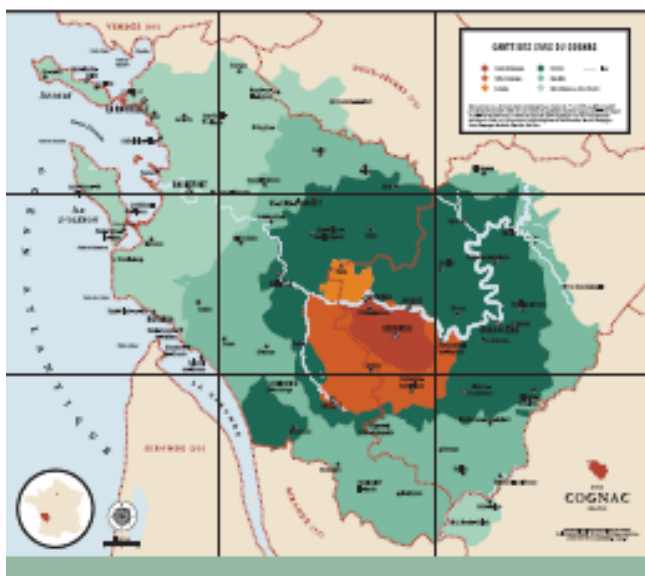
Chaîne de valeur locale

Non délocalisable, ancrée dans son territoire



Notoriété mondiale

Une attente d'exemplarité.



Le vignoble

- **89 000** hectares, **6** crus
- **4 200** viticulteurs
- **120** bouilleurs de profession

Le Syndicat des Maisons de Cognac

- **41** Maisons, **63** marques
- 99 % des expéditions de Cognac
- **3 500** salariés
- **72 000 emplois** directs et indirects

Le cognac, un produit inscrit dans le temps.

Le cognac exige patience, exigence et anticipation. Son élaboration dépend à la fois de la **qualité des matières premières issues de la nature** — les raisins, le bois des fûts — et de l'engagement de femmes et d'hommes qui façonnent, au fil du temps, un produit d'excellence.

Assurer sa pérennité, c'est donc protéger ses **ressources naturelles**, préserver ses **équilibres territoriaux**, et faire vivre ses **savoir-faire** dans la durée.

Dépendante de la **pérennité des terroirs**, aussi bien de **savoir-faire ancestraux** que de **matières premières issues de la nature** : les raisins, le bois., les activités des Maisons de Cognac sont directement exposées aux effets du changement climatique. Les aléas météorologiques – sécheresses, gels, inondations ou stress hydrique prolongé – peuvent impacter lourdement les rendements, la qualité des approvisionnements et, plus largement, l'équilibre des territoires agricoles et des communautés locales.

Dans ce contexte, les femmes et les hommes qui œuvrent au sein de la filière, les ressources et les savoir-faire issus de notre territoire, ainsi que les équilibres environnementaux qui les soutiennent, sont indissociablement liés. Ensemble, ils forment un socle vivant et interdépendant, essentiel à la résilience et à l'avenir durable du cognac.

Cette singularité confère aux Maisons une responsabilité renforcée : vis-à-vis de leurs collaborateurs, de leurs partenaires viticoles et industriels, de leurs consommateurs, et plus largement de la société. La RSE est donc bien plus qu'un cadre : elle est une continuité naturelle de l'histoire de la filière Cognac au service d'un modèle durable, exigeant et collectif.



Une démarche collective, construite par et pour les Maisons

Cette charte RSE du Syndicat des Maisons de Cognac représente l'aboutissement d'un processus collaboratif conduit au sein du Syndicat des Maisons de Cognac et nourri par les consultations avec de nombreuses parties prenantes. Elle définit un cadre d'engagements communs tout en respectant les spécificités de chaque Maison.

Élaboration et méthodologie



Constitution du groupe de travail

Experts RSE et référents des Grandes Maisons et PME au sein du Syndicat des Maisons de Cognac pour définir les modalités de la démarche.



Consultation des parties prenantes

Consultation et entretiens structurés avec les acteurs institutionnels, organisations environnementales et partenaires clés de la filière.



Analyse des pratiques existantes

Étude approfondie des chartes déjà en place dans les Maisons et benchmark d'autres démarches collectives sectorielles.



Validation collective

Approbation successive par le Conseil d'administration puis par l'Assemblée générale, engageant ainsi l'ensemble des adhérents du SMC.

Ces échanges ont permis d'établir **les axes prioritaires**, en lien avec les réalités de terrain. La charte s'articule autour de trois piliers fondamentaux qui reflètent les enjeux prioritaires identifiés lors des consultations : l'humain, le territoire et l'environnement, décliné en 11 thèmes.



Objectifs et structure de la charte

La charte RSE du Syndicat des Maisons de Cognac a été conçue pour répondre à plusieurs objectifs complémentaires, orientés vers une vision partagée du développement durable.



Vision partagée

Donner une vision partagée des priorités RSE dans la filière,



Structuration cohérente

Structurer les engagements autour de 3 axes : l'humain, le territoire, l'environnement,



Engagements concrets

Proposer des objectifs concrets, mesurables, à court et long terme,



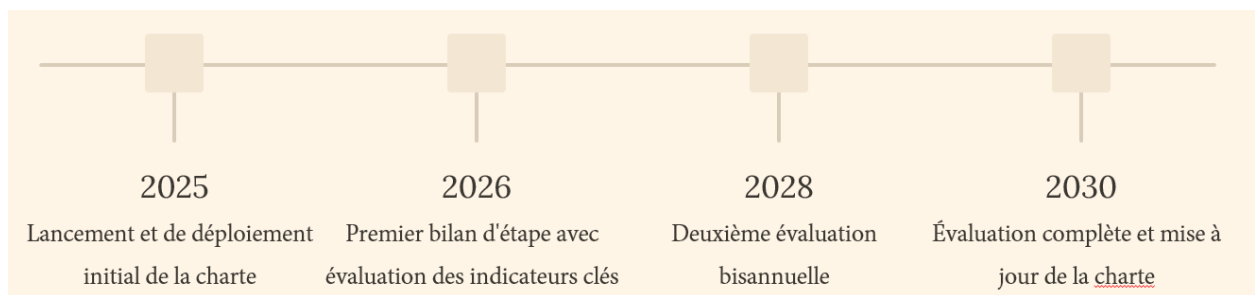
Valorisation et ambitions

Mettre en lumière les bonnes pratiques existantes, tout en fixant un cap collectif ambitieux

Elle est un socle commun, qui respecte la diversité des structures tout en affirmant une ambition partagée. Elle est aussi un outil pour mobiliser en interne, dialoguer avec nos partenaires et rendre visible nos engagements auprès du grand public.

Suivi et perspectives

La mise en œuvre de la charte RSE s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, avec un dispositif de suivi régulier.



Au-delà de son rôle structurant pour les démarches RSE des Maisons, cette charte constitue également un outil précieux pour :

Mobilisation interne

Sensibiliser et impliquer les collaborateurs dans la démarche RSE, en donnant un cadre clair et des objectifs partagés qui font sens

Dialogue partenarial

Faciliter les échanges avec l'ensemble des parties prenantes de la filière sur des bases communes et des engagements

Communication externe

Rendre visibles et lisibles les engagements collectifs des Maisons de Cognac auprès du grand public et des



ENGAGES POUR L'HUMAIN, RESPONSABLES DEVANT LA SOCIÉTÉ

- Valoriser les métiers
- Prendre soin de la santé et de la sécurité de tous
- Favoriser l'inclusion et l'égalité, au cœur du savoir-faire Cognac
- Agir pour une consommation responsable et une relation transparente avec les consommateurs

VALORISER LES METIERS ET DEVELOPPER LES SAVOIR-FAIRE

“Faire rayonner les métiers, c’est aussi cultiver le plaisir de les exercer.”

Les métiers du cognac sont uniques : ils allient technicité, précision, créativité et transmission. Ces métiers sont aussi en constante évolution pour faire face aux enjeux actuels : transition écologique, innovation et digitalisation. Ils racontent une histoire, celle d’un territoire, d’un produit d’exception, et d’un collectif engagé. Les valoriser et les pérenniser, c’est reconnaître leur richesse, leur complexité et leur rôle essentiel dans la qualité du cognac. C’est aussi offrir à chaque collaborateur l’opportunité de s’épanouir, de progresser, et de devenir ambassadeur d’un patrimoine vivant.

Nos engagements

Valoriser les savoir-faire par la transmission, la reconnaissance et la mise en lumière des métiers.

Favoriser le développement des compétences et la formation.

Développer les formations certifiantes sur des métiers stratégiques ou en tension

Notre objectif

100 %

Des Maisons de Cognac

Mettent en place au moins une action concrète par an en faveur de la valorisation des métiers ou du développement des compétences

Dès 2025

Leviers d’actions & Bonnes pratiques :

- Identifier les métiers stratégiques ou en tension pour leur apporter une attention renforcée.
- Mettre en place des dispositifs de **transmission des savoir-faire** : tutorat, binômes intergénérationnels, mentoring.
- Organiser des **visites croisées** entre Maisons ou avec des organismes de formation pour renforcer la fierté métier.
- Créer et diffuser des **fiches métiers attractives**, des **vidéos témoignages** et des **histoires de parcours**.
- Encourager la **formation continue**, notamment sur les enjeux d’avenir
- Encourager le recours à l’**apprentissage** et à l’**alternance** comme leviers concrets de valorisations des métiers et compétences

PRENDRE SOIN DE LA SANTE ET DE LA SECURITE DE TOUS

“Parce que le travail ne devrait jamais mettre en danger, mais élever...”

La sécurité est la base de toute activité durable. Dans une filière où certains gestes sont techniques et parfois à risque, nous plaçons la prévention et la protection de nos salariés et partenaires au cœur de notre démarche.

Nos engagements

Créer un **environnement de travail sûr et sain** pour toutes les activités en identifiant les risques spécifiques aux activités des Maisons

Développer une **culture active et partagée de la prévention des risques**, y compris auprès des partenaires.

Valoriser la sensibilisation ou la certification de nos fournisseurs stratégiques*

* Fournisseurs sans lesquels les Maisons ne peuvent pas produire le cognac

Notre objectif

100 %

Des collaborateurs

**Formés À la santé-sécurité, incluant les risques spécifiques aux métiers du cognac
D'ici 2030**

Etape intermédiaire : 80% en 2027

Leviers d'actions & Bonnes pratiques

- Identifier et cartographier les activités à haut risque
- Établir un processus d'analyse des accidents systématique et partagé (y compris avec les partenaires viticoles).
- Mettre à jour annuellement le DUERP, avec un focus renforcé sur les activités à haut risque
- Former et sensibiliser : Formations liées aux risques spécifiques identifiés.
- Mettre en place la certification sécurité pour les structures prêtes à s'engager : ISO 45001, ou toute autre certification incluant les engagements en matière de santé et sécurité au Travail)
- Actions de sensibilisation auprès des partenaires en lien avec des organismes tels que la MSA
- Intégrer des engagements inclusion dans les appels d'offres ou la charte

FAVORISER L'INCLUSION ET L'ÉGALITÉ, AU CŒUR DU SAVOIR-FAIRE COGNAC

“Préserver un patrimoine vivant, c’est aussi faire place à toutes les voix qui le font grandir.”

Historiquement masculine, la filière Cognac évolue. Aujourd’hui, la féminisation des métiers est une réalité dans notre filière, aussi bien dans les Maisons que dans les exploitations viticoles. Cette dynamique encourageante doit être consolidée, et élargie à toutes les formes de diversité : parcours, générations, origines, situations de handicap, etc.

L’inclusion, c’est créer un climat de respect, de reconnaissance et d’égalité dans l’accès aux métiers, à la formation, aux responsabilités. C’est aussi faire émerger une richesse collective de points de vue et de talents, essentielle à la vitalité de notre filière.

Nos engagements

Promouvoir l’égalité femmes-hommes à tous les niveaux de la filière

Favoriser l’inclusion sous toutes ses formes (âge, origine, parcours, handicap...) en veillant à l’équité d’accès aux opportunités.

Déconstruire les stéréotypes dans les représentations et les pratiques professionnelles

Faire du cognac une filière où chaque talent peut se projeter, évoluer et transmettre.

Nos objectifs

Atteindre collectivement

40 %

De femmes

Dans des postes à responsabilité*

D’ici 2030

Une action annuelle concrète pour l’inclusion

dans

100 %

Des Maisons de Cognac

(Recrutement, communication, formation...)

Leviers d'actions & Bonnes pratiques

- **Suivi annuel** d'indicateurs clés : Répartition femmes/hommes (si possible par niveau hiérarchique de l'entreprise), suivi de la diversité en âges, écart de rémunération, diversité des parcours, personnes en situation de handicap.
- **Former** les managers à la lutte contre les discriminations, les biais inconscients et le leadership inclusif.
- **Mettre en lumière** les parcours de femmes et de profils diversifiés dans les métiers du cognac (témoignages, vidéos, événements...).
- Créer des **binômes de tutorat ou de mentorat intergénérationnels et mixtes**.
- Élaborer un **plan d'égalité professionnelle**, incluant suivi des écarts de rémunération, accès à la formation et promotion.
- **Ouvrir les recrutements** à des profils variés via des partenariats avec des structures d'insertion ou de formation.

Informations utiles

* Dans le cadre de la charte RSE des Maisons de Cognac, un **poste à responsabilité** désigne toute fonction qui implique :

- Un **rôle d'encadrement ou de coordination** (équipes, projets ou budgets),
- Ou une **autonomie décisionnelle** significative, qu'elle soit opérationnelle, technique ou stratégique,
- Ou une **représentation de la Maison** auprès de partenaires internes ou externes.

Cela inclut par exemple :

- Les managers de proximité, chefs de ligne, maîtres de chai, responsables d'équipe ou d'atelier,
- Les cadres techniques ou experts référents (production, qualité, QSE, RSE, supply...),
- Les responsables de service, directeurs de site, ou fonctions de direction (DRH, DAF, Direction technique, commerciale, marketing...),
- Et, dans les exploitations, les cheffes d'exploitation ou les associées décisionnaires.

AGIR POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE ET UNE RELATION TRANSPARENTE AVEC LES CONSOMMATEURS

“Protéger la santé, informer clairement, valoriser une consommation consciente.”

Nous avons un rôle clé à jouer pour encourager une consommation responsable. Cela passe par l'éducation, la prévention, des messages clairs, des pratiques exemplaires lors des dégustations, et une transparence totale sur nos produits. Notre responsabilité est à la hauteur de notre notoriété.

SENSIBILISATION ET FORMATION

Nos engagements

- Identifier les situations à risque et promouvoir une **consommation modérée** avec toutes les parties prenantes : collaborateurs, clients, visiteurs.
- Collaborer avec les **acteurs de prévention** (santé, sécurité routière, ONG).
- Promouvoir une **dégustation responsable**

Nos objectifs

100 % Des collaborateurs Sensibilisés à la consommation responsable d'ici 2026	100 % Des lieux de dégustation des Maisons affichent la charte et disposent du matériel adapté* d'ici 2026.
Promotion de la consommation responsable dans 100 % des événements Avec partenariats cognac, notamment les festivals.	

Leviers d'actions & Bonnes pratiques

- Former systématiquement tous les collaborateurs à la consommation responsable, avec des ateliers spécifiques pour le personnel en contact avec le public
- Utilisation des outils et formations internes ou de Prévention & Modération dans les lieux d'accueil du public ainsi que dans les espaces de convivialité
- Mettre en place une certification interne de « vendeur responsable » ou « dégustateur responsable »
- Avoir des dispositifs de prévention : eau gratuitement accessible, mise à disposition d'éthylotests gratuits, réceptacle de dégustation...
- Éduquer à la culture du cognac : privilégier la dégustation éclairée à la consommation excessive à travers un discours axé sur l'aspect patrimonial, des dégustations commentées en ralentissant le rythme, limiter le nombre

Informations utiles

Prévention & Modération : les outils et les données

En tant qu'association chargée de promouvoir la consommation responsable de boissons alcoolisées, elle a pour objectif de mieux faire connaître les repères de consommation et de prévenir la consommation à risque.

Sur le site de l'association, sont à disposition

- Les chiffres clés sur la consommation et les habitudes des Français.
- Les repères de consommation
- Les supports de communication et des outils d'entreprise : affiche, charte....

<https://www.preventionetmoderation.org/>



GARANTIR LA SECURITE DES CONSOMMATEURS ET LA TRANSPARENCE DES PRODUITS

“Offrir confiance, lisibilité et qualité, de la production à la dégustation.”

Nos engagements

Fournir une **information claire, éducative et conforme** aux normes

Assurer une **traçabilité** et une transparence sur la **composition des produits**.

Nos objectifs

Tendre vers

100 %

Des bouteilles de Cognac vendues dans l'Union Européenne
Dotées d'un étiquetage complet (digital ou sur l'étiquette)
Sur les ingrédients et les valeurs nutritionnelles d'ici 2030.

Leviers d'actions & Bonnes pratiques

- S'inscrire dans la logique du MoU, avec un affichage digital ou sur l'étiquette pour offrir au consommateur un accès direct aux informations les plus importantes

Informations utiles

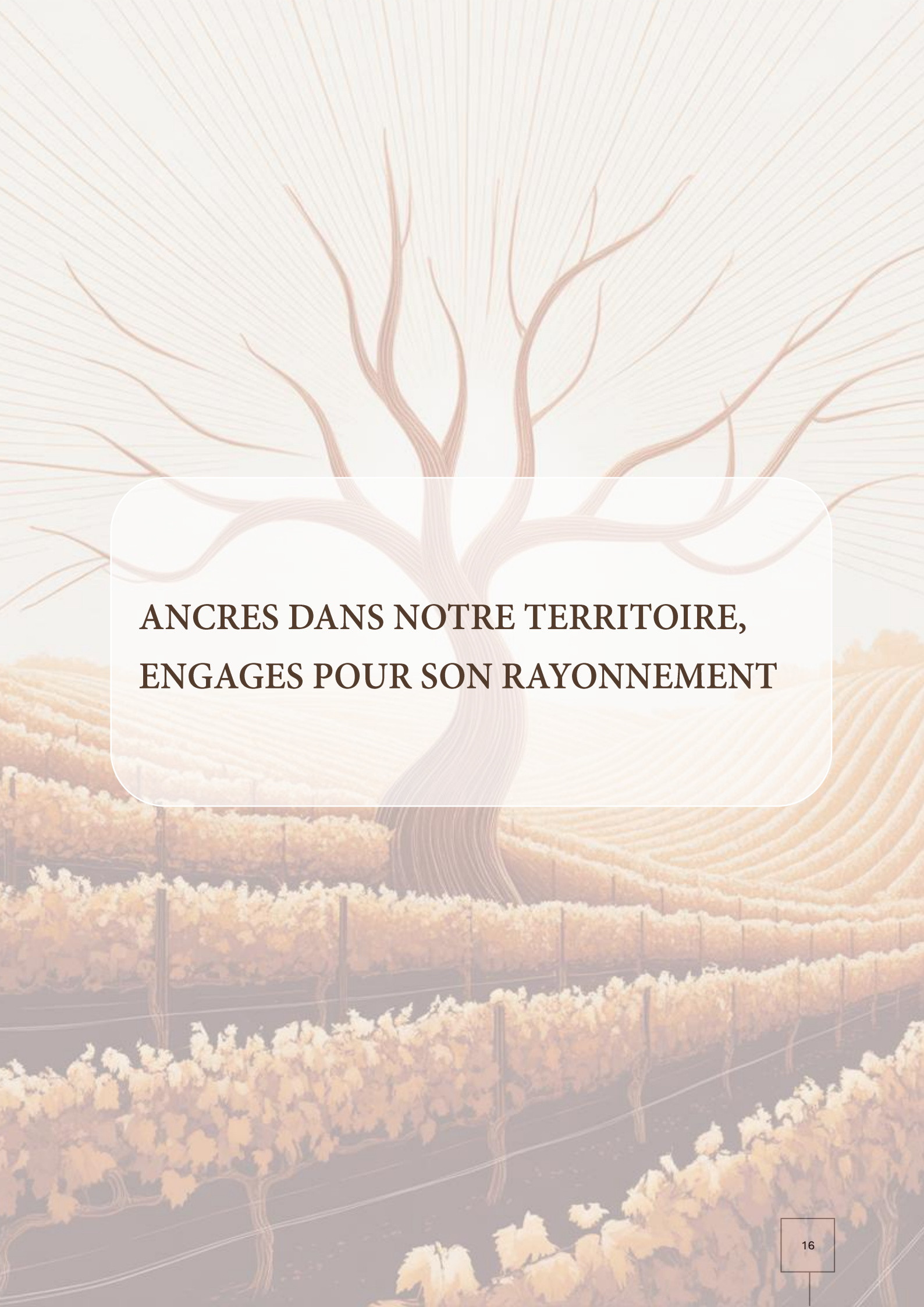
Memorandum of Understanding

Depuis juin 2019, le secteur des spiritueux a signé un engagement pour l'autorégulation des entreprises concernant l'information des consommateurs, et plus précisément sur les informations énergétiques sur l'étiquette, et la liste des ingrédients de manière dématérialisée ou non.

Ces informations sont d'ores et déjà obligatoires pour les vins, et ce, depuis le 8 décembre 2023.

Informations et outils Spirits Europe : [ICI](#)





**ANCRES DANS NOTRE TERRITOIRE,
ENGAGES POUR SON RAYONNEMENT**

ANCRAGE TERRITORIAL : UN ENGAGEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET INSTITUTIONNEL

“Être enracinés localement, c’est contribuer activement au dynamisme et à l’équilibre de notre territoire.”

Les Maisons de Cognac sont profondément liées à leur territoire. Cet ancrage territorial repose sur 3 dimensions principales : une politique d’achats responsables et transparents sur toute la chaîne de valeur, des matières sèches aux eaux-de-vie, la vitalité économique sociale et culturelle, ainsi que le dialogue institutionnel. En orchestrant ces trois dimensions, nous contribuons à un écosystème vivant et durable, au service de l’attractivité et de la résilience du territoire.

Nos engagements

ACHATS RESPONSABLES ET EQUITABLES SUR TOUTE LA CHAÎNE DE VALEUR

- Soutenir l’économie régionale en privilégiant les **circuits courts et les collaborations** (notamment fournisseurs et fabricants) **locales**
- Mettre en place une **politique d’achats des matières sèches et des eaux-de-vie** juste, équilibrée et transparente
- Privilégier le **Made In France**
- Assurer des **relations équitables avec les partenaires** producteurs d’eaux-de-vie et fournisseurs industriels.

VITALITE ECONOMIQUE CULTURELLE ET SOCIALE LOCALE

- Promouvoir la culture du cognac et les savoir-faire régionaux à travers des **événements et partenariats culturels locaux**.
- Encourager **l’emploi, la formation des jeunes**, et l’insertion professionnelle.
- Soutenir les **associations locales engagées** dans la vitalité du territoire

DIALOGUE INSTITUTIONNEL

- Renforcer les **liens avec les institutions locales** (collectivités, élus, organismes de formation, chambres consulaires...).

Nos objectifs

100 %

Des contrats et appels d'offres matières sèches et investissements, maîtrisés localement
Incluent une évaluation de la proximité géographique des fournisseurs, privilégient l'offre française et la plus proche lorsqu'elle est techniquement, environnementalement et économiquement viable, à partir de 2026"

5

Actions ou Evénements locaux

Valorisant le cognac et son territoire soutenus chaque année (à titre individuel ou de manière collective)

1

Rencontre annuelle SMC

Avec chacune des institutions locales clés (Mairies, Communauté de Communes, Préfectures...).

Leviers d'actions & Bonnes pratiques

- Élaborer une **charte achats responsables** commune ou propre à chaque Maison.
- Mettre en place un **dialogue régulier** avec les partenaires clés pour renforcer les relations équilibrées et de long terme.
- Favoriser **l'embauche locale** en priorisant les **recrutements dans les bassins d'emploi** proches
- Soutenir **l'insertion professionnelle**, notamment des **jeunes**, en collaborant avec les Missions locales, France Travail, et autres structures d'insertion
- S'inscrire dans une logique de **partenariats et collaboration** avec les centres de formations du territoire pour faire connaître les savoir-faire (intervention, stages, alternances)
- Mettre en place des **programmes ambassadeurs**, où chaque salarié et habitant du territoire devient le promoteur du cognac et des savoir-faire de la filière

IMPACT ECONOMIQUE LOCAL DES MAISONS DE COGNAC



72 500 EMPLOIS EN FRANCE

19 150
EN CHARENTE

9 350
EN CHARENTE-MARITIME

44 000
RESTE DE LA FRANCE

COEFFICIENT MULTIPLICATEUR
D'EMPLOIS POUR LE NÉGOCE

X 11,4

POUR 1 EMPLOI DIRECT
DANS LE NÉGOCE,
10,4 EMPLOIS
SUPPLÉMENTAIRES
SOUTENUS EN FRANCE

Source : ©UTOPIES pour le BNIC sur la campagne 2022

UNE GOUVERNANCE PARTAGEE POUR DES ENGAGEMENTS SUIVIS

Notre engagement



Piloter collectivement la démarche, partager les avancées, améliorer en continu.

Notre objectif

100 %

Des Maisons de Cognac

Disposent d'un référent RSE identifié

D'ici 2026

Notre force, c'est le collectif

Cette charte est vivante. Elle repose sur la volonté de chaque Maison, sur l'engagement des équipes, et sur la dynamique du Syndicat. Elle s'incarne dans les gestes du quotidien et les choix stratégiques.

Chaque pas compte. Et ensemble, nous allons loin.



An illustration featuring two hands, one in a brown sleeve and one in a green sleeve, gently holding a small vine with green leaves. The background is a soft-focus landscape with rolling hills, a large yellow sun or moon, and stylized grapevines with green and brown leaves. A white rounded rectangle contains the text.

PRESERVER NOS TERROIRS AUJOURD'HUI, TRANSMETTRE LE COGNAC DE DEMAIN

PROTEGER L'ENVIRONNEMENT

REDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE

« *Moins d'émissions, plus d'ambition pour le climat* »

Face à l'urgence climatique, les Maisons de Cognac agissent. De la production à la logistique, nous réduisons nos émissions sur les scopes 1, 2 et 3 avec des trajectoires claires et chiffrées. L'objectif est clair : neutralité carbone d'ici 2050, et des actions concrètes dès maintenant.

Notre engagement

 Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux scopes 1, 2 et 3

Objectifs chiffrés

	Viser collectivement
100 %	La réduction en valeur absolue des émissions de GES des Maisons de Cognac
Des Maisons de Cognac	-30 % à 2030 50 % à 2040
Ont réalisé un bilan carbone d'ici 2028	Neutralité carbone en 2050.
	Par rapport à 2019

Leviers d'actions & Bonnes pratiques

- Encourager la réalisation de bilan carbone auprès des partenaires
- Utiliser et encourager l'utilisation de l'outil Wine Pilot BNIC
- Intégrer des critères environnementaux dans les appels d'offres fournisseurs.
- Cartographier les fournisseurs clés en fonction de leur impact carbone.
- Engager des plans d'action avec les fournisseurs à fort impact (viticulteurs, distillateurs, verriers, imprimeurs...).
- Former les collaborateurs aux gestes à impact carbone réduit (mobilité, sobriété numérique...).
- Créer un réseau interne de référents "transition climatique".
- Mettre en place un suivi carbone semestriel ou annuel avec indicateurs par site ou activité.

Informations utiles

Calculateur Carbone Filière Cognac (*mise à disposition par le BNIC – juillet 2025*)

Afin d'offrir un levier concret à la réduction des émissions de GES, le BNIC mettra en ligne un outil couvrant les activités de la filière (viticulture, distillation, négoce).

Cet outil pratique permettra aux Maisons de Cognac et à leurs partenaires :

- De mesurer rapidement leur empreinte carbone, grâce à une saisie de données limitée mais représentative ;
- D'isoler les principaux postes d'émissions via un tableau de bord intuitif ;
- De tester des scénarios de réduction et d'en visualiser instantanément les gains potentiels.
- Une fiche explicative détaillée (périmètre, méthodologie, accès) sera diffusée lors de la mise en service.

REDUIRE NOS EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE LIEES AU FRET

Notre engagement



Mettre en œuvre une stratégie fret moins carbonée.

Objectifs chiffrés

Tendre vers

0 %

Fret aérien

D'ici 2030

Tendre vers

70 %

De fret décarboné

Maritime, rail, routier décarboné d'ici 2030

et 95% d'ici 2050.

Leviers d'actions & Bonnes pratiques

- Mettre en place un suivi annuel des émissions liées au transport
- Réduction voire suppression du fret aérien sauf exigence exceptionnelle
- Privilégier le transport maritime bas carbone
- Maximiser les chargements (optimiser le taux de remplissage des camions et containers)

PACKAGING : REDUIRE L'IMPACT CARBONE DU VERRE

Nos engagements

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la **production du verre**
- Favoriser le **verre recyclé** et **alléger** les bouteilles.

Nos objectifs

Tendre collectivement vers -10 % Sur le poids moyen des bouteilles En 2030 (base 2019 : poids moyens bouteilles 608g)	Réduire collectivement de - 30% La part d'extra flint (Extra blanc) Dans les approvisionnements d'ici 2030 40% d'ici 2040, 50% d'ici 2050 (base : 2019)
---	--

Leviers d'actions & Bonnes pratiques

- Réduction du **poids des bouteilles** sans compromettre l'image
- Promotion des **bouteilles « légères »** pour les gammes grand public
- Travailler avec les verriers pour **augmenter le taux de calcin** dans les bouteilles, la **part de verre recyclé**, et favoriser les **verriers engagés** dans des démarches RSE



ALLIER SOBRIETE ET PERFORMANCE ENERGETIQUE

« L'énergie la mieux utilisée est celle que l'on ne consomme pas »

Réduire notre consommation d'énergie, c'est agir à la source. Nous optimisons nos procédés, investissons dans l'efficacité énergétique et formons nos équipes. Une approche pragmatique, mesurable et alignée avec les ambitions climatiques.

Nos engagements

 Suivre la performance énergétique des processus de production

 Réduire les consommations tout en préservant la qualité

Nos objectifs

Tendre vers -20 % De consommation énergétique en intensité* Entre 2019 et 2030.	100 % Des sites industriels des Maisons (Pour les Maisons qui consomment plus d'1GWh) Ont réalisé un diagnostic énergétique D'ici 2027
--	---

* en hl AP distillé pour l'activité distillation et caisses standardisés expédiées pour les autres activités négoce

Leviers d'actions & Bonnes pratiques

- Installer des **compteurs d'énergie** spécifiques pour mieux identifier les postes énergivores
- Mettre en place un reporting semestriel des **consommations énergétiques**
- Partager les bonnes pratiques sur les **gestes du quotidien** permettant des économies d'énergie.
- Evaluer systématiquement l'**impact énergétique** lors de l'achat de nouveaux équipements.
- Identifier les **équipements énergivores** versus les nouvelles technologies disponibles (efficacité énergétique)
- Recourir aux énergies renouvelables

INNOVER PAR L'ÉCOCONCEPTION & ENCOURAGER LA CIRCULARITE

“Réduire l'impact, dès la conception.”

Penser durable dès la création d'un produit, c'est anticiper son empreinte et sa fin de vie. Nous privilégions des matériaux recyclables, réduisons les emballages inutiles et favorisons la réutilisation. L'économie circulaire est notre futur modèle

Nos engagements



Repenser nos produits pour intégrer l'écoconception dès leur création



Réduire le recours aux emballages secondaires

Nos objectifs

100 %

Des nouveaux produits évalués
Sous l'angle écoconception
D'ici 2030

Atteindre collectivement

70 %

Des produits vendus sans emballage
secondaire
D'ici 2030

Leviers d'actions & Bonnes pratiques

- Evaluer l'**impact environnemental en amont** (construction d'une grille d'impact qui intègre des critères d'écoconception dans le développement produit)
- Favoriser les **matériaux durables et recyclables** (verre allégé, étiquettes sans solvant...)
- Réduire le recours aux emballages secondaires
- Créer une « **charte produit responsable** » à respecter par les équipes marketing et les agences

DECHETS : OPTIMISER ET VALORISER

“Rien ne se perd, tout se transforme.”

Nous visons zéro déchet inutile. Tri, valorisation, réemploi : chaque flux est analysé, mesuré et repensé. En travaillant avec des partenaires locaux et des filières innovantes, nous transformons nos déchets en ressources.

Nos engagements



Maximiser la **valorisation des déchets**



Réduire les volumes de déchets produits



Promouvoir le **réemploi** et les **emballages durables**

Notre objectif

90 %

De taux de valorisation des déchets
D'ici 2030

Leviers d'actions & Bonnes pratiques

- **Tri à la source** rigoureux dans tous les sites
- **Valorisation des co-produits** de production (lies, boues) compost, alimentation animale méthanisation...
- Mise en place de **partenariats avec des entreprises locales** pour le recyclage ou la réutilisation des déchets
- **Sensibilisation des collaborateurs aux bons gestes** : affichage, formation, challenge

Informations utiles



Taux de valorisation des déchets – définition

Le **taux de valorisation des déchets** correspond à la **part des déchets produits par une Maison** (ou un site) qui sont **dirigés vers une filière de valorisation**, c'est-à-dire :

- **Valorisation matière** : recyclage, réutilisation, compostage, etc.
- **Valorisation énergétique** : incinération avec récupération d'énergie
- **Réemploi** : emballages consignés, palettes réutilisées, etc.

PRESERVER LES MILIEUX NATURELS

« *Protéger les ressources qui nous font vivre.* »

Eau, sol, biodiversité : notre filière dépend d'un équilibre fragile. Nous agissons pour préserver les écosystèmes, soutenir une viticulture durable, protéger la ressource en eau et développer des actions collectives pour favoriser la nature autour de nous

Nos engagements



Réduire les prélèvements* d'eau de nos activités



Préserver la qualité de l'eau et des sols



Encourager la biodiversité et accompagner la viticulture durable



Participer à des initiatives collectives de préservation (ex : LPO, corridors écologiques)

Nos objectifs

100 % Des approvisionnements bénéficiant d'une certification environnementale reconnue (CEC, HVE, bio...) D'ici 2028	Tendre vers une réduction de 20 % D'ici 2030 De prélèvement net d'eau Des sites industriels (en intensité*) 25% d'ici 2050 (Base : 2019).
100 % Des Maisons de Cognac S'assurent de l'accompagnement de leurs viticulteurs vers la certification environnementale (CEC, HVE, AB, etc.).	100% Des Maisons de Cognac Réalisent au moins une initiative biodiversité individuelle ou collective par an

* en hl AP distillé pour l'activité distillation et en caisses standardisés expédiées pour les autres activités négoce

Leviers d'actions & Bonnes pratiques

- Réaliser un **diagnostic de consommation et d'empreinte eau**
- Analyser les consommations d'eau en période de non-activité (week-end) pour identifier les fuites
- Optimiser la consommation à **chaque étape de production** (établir un plan eau)
- **Recyclage de l'eau** pour les usages non alimentaires
- Mise en place de **système de récupération d'eau de pluie**
- Promouvoir une **viticulture durable via les certifications** auprès de nos partenaires
- Créer ou préserver des **habitats naturels** notamment les **zones humides** (haies, mares, bandes fleuries...)
- S'engager dans des **programmes collectifs**, ou du **mécénat** avec des organismes tels que la LPO
- Installer des **nichoirs**, des **ruches**, des **hôtels à insectes**
- Mettre en place un programme « **zéro déchet** »



REMERCIEMENTS

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réflexion collective menée sur la démarche commune des Maisons de Cognac sur la responsabilité sociétale des entreprises et l'élaboration de cette Charte:

Les Participant(e)s au groupe de travail

Helene Baudry, Maison Boinaud, Claire Ronsin, Maison Bache-Gabrielsen, David Derrey, Maison Rémy Martin, Vincent Héral, Maison Martell, Sophie Gourbat-Raimbault, Maison Hennessy, Nathalie Meurer, Maison Hennessy, Charles Braastad, Maison Delamain, Jonas Renou, Maison Hine, Sonia Le Masne, Maison Martell, Maud David, Maison Bacardi, Amandine Crubilie Maison Ferrand

Les représentant des institutions et organisations

- *Mairie de Cognac : Messieurs Yannick Laurent et Christophe Texier*
- *Grand Cognac : Monsieur Jérôme Sourisseau*
- *Sous-Préfecture de Cognac : Monsieur le sous-préfet Sébastien Lepetit et Madame la secrétaire générale, Lucy Llinares*
- *Madame la Député Sandra Marsaud*

Les organisations environnementales :

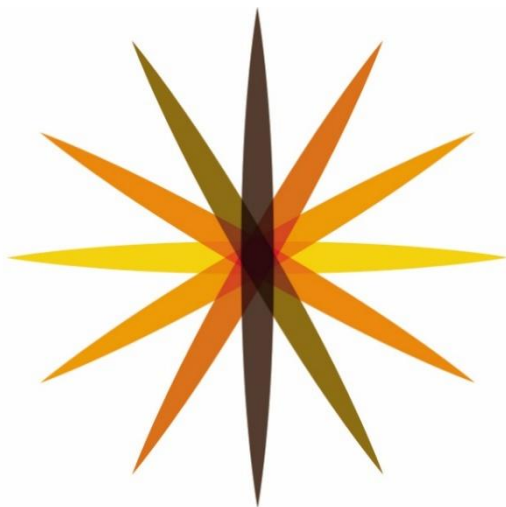
- *LPO- Monsieur Sylvain Fagart et Monsieur Paul Masquin*
- *Landreau Solutions – Monsieur Jean-Lucien Gourgues*
- *EPTB – Monsieur Baptiste Sirot et Madame Sarah Paulet*
- *Charente Nature – Monsieur Alexandre Dutrey*

L'ensembles de nos Maisons et tous les partenaires qui ont pris le temps de répondre aux questionnaires RSE qui a contribué à l'élaboration de cette Charte.

ANNEXES

OUTILS A DISPOSITION DES MAISONS DE COGNAC (EXISTANTS OU A VENIR)

- Outils de gestion de l'analyse et de la maîtrise des risques santé et sécurité
- Bilan carbone : bilan carbone ADEME, Bilan carbone GHG protocol, Wine pilot filière Cognac, bilan carbone simplifié ADEME
- E-learning disponibles pour former les managers à la lutte contre les discriminations, les biais inconscients et le leadership inclusif
- Clauses type pour les engagements inclusion dans les appels d'offres
- Kit de formation Santé Sécurité Cognac
- Outils Prévention & Modération sur la consommation responsable
- Outils Etiquetage Spirits Europe, webinaire informations consommateurs



Les Maisons de Cognac

FRANCE

Le Syndicat des Maisons de Cognac (SMC) rassemble 42 maisons, représentant à elles seules 99 % des expéditions de Cognac à travers le monde. Il a pour mission de coordonner, représenter et accompagner les Maisons de Cognac dans leurs actions collectives. Le SMC œuvre à la promotion du Cognac, à la défense des intérêts communs de ses membres, ainsi qu'à la préservation de la réputation des Maisons, tant en France qu'à l'international. Il joue également un rôle de liaison avec l'environnement économique et institutionnel, en facilitant les échanges entre les Maisons de Cognac et les différents acteurs du territoire, pour contribuer activement au développement et à l'ancrage local de la filière.

Syndicat des Maisons de Cognac

• Siège social • 23 allée Bernard Guionnet • 16100 Cognac

Accueil et correspondance • 34 rue Gabriel Jaulin • 16100 Cognac • 06 31 32 74 25 • contact@maisons-cognac.fr